

bles de l'instituteur n'ont pas encore été mises sur le même pied que les professions libérales. L'art de former l'intelligence et le cœur de nos enfants est-il inférieur à celui d'extraire des dents, de diagnostiquer une maladie ou de régler une succession? On permet facilement à des jeunes personnes de 15 à 16 ans, non brevetées, de diriger une école, mais personne ne pense à exiger de nos enfants à leur sortie de l'école le certificat attestant qu'ils ont suivi un cours primaire. On a vu à l'organisation des écoles normales, mais on semble oublier que le complément de cette organisation se trouve dans celle des écoles primaires.

Les progrès accomplis depuis un demi-siècle sont considérables, mais nos écoles primaires ne sont pas encore établies sur des bases rationnelles. Qu'arrivent-ils? La plupart des campagnes étant dépourvues d'écoles qui puissent donner au jeune homme une instruction indispensable, les parents envoient leurs garçons dans les villes, au collège, pour se préparer aux luttes de l'avenir.

Les élèves arrivent en foule de tous les coins du pays, le plus souvent sans préparation suffisante, sans apparence aucune de vocation et franchissent le seuil du collège classique. Au bout de quelques années, les parents s'aperçoivent que leur enfant n'est pas fait pour le collège, qu'il y perd son temps: c'est un robuste gaillard bien plus propre à manier le marteau, la hache ou la charrue qu'à tenir une plume. Mais il est trop tard: les goûts et les habitudes de ce fils sont changés, il ne veut plus travailler, maintenant. Il végétera et deviendra une cause de chagrin pour la famille et une disgrâce pour la société. Ces élèves qui réussiraient à vivre honorablement du travail de leurs mains, s'ils recevaient une instruction pratique à l'école de leur village, perdent leur avenir au collège, encombrant inutilement ces institutions qui se voient obligées de jouer en même temps le rôle d'école primaire et celui de collège classique.

Le jour où chacune de nos paroisses sera pourvue d'une école primaire dans le vrai sens du mot, d'une école qui donnera à la masse des enfants les armes nécessaires au combat de la vie, d'une école qui saura reconnaître et faire éclore les vocations, ce jour-là, nos collèges ne recevront dans leur

sein que ceux qui sont réellement appelés à embrasser une carrière libérale ou à entrer dans la plus noble de toutes les carrières, l'état ecclésiastique. Le fils du cultivateur ne sera plus détourné sans raison de la voie de ses pères; le fils de l'ouvrier apprendra à porter avec fierté la vareuse traditionnelle.

La religion et l'instruction, inculquées aux enfants par des maîtres à la hauteur de leur mission, rendraient à la jeunesse canadienne l'énergie et le courage qui va s'affaiblissant de plus en plus et apprendraient à chacun à vivre de son propre travail au lieu de compter sur la protection des pouvoirs publics. Et les collèges classiques n'auraient à s'occuper que de l'enseignement secondaire. L'œuvre de ces maisons serait mieux appréciée. On ne leur demanderait pas des réformes qui concernent exclusivement l'enseignement primaire. Elles exécuteraient leur programme sans entraves et mettraient tous leurs soins à perfectionner les méthodes. Si la classe dirigeante voulait tourner ses regards vers l'enseignement primaire, permettez-moi cette comparaison, elles ne s'exposeraient pas à imiter un peu nos bonnes mères qui, dans bien des cas, mettent un sinapisme à la tête quand un médecin ordonnerait un bain de pieds.

Messieurs, on fait erreur en décriant le clergé, en nous déchirant les uns les autres, en diminuant le prestige de nos maisons d'éducation qui ont été notre sauvegarde aux jours sombres de notre histoire. La plaie est dans l'école primaire. Eh bien! cicatrison-la en établissant des écoles de *première*, de *deuxième* et de *troisième* classe, nous basant pour cela sur la population et les ressources de la localité, et en fixant une échelle de salaires, d'après le degré de l'école. Le brevet, les années d'enseignement, les succès obtenus, les travaux pédagogiques serviraient de bases à la *classification* des instituteurs et des institutrices; chaque classe assurerait à ceux qui la composent un salaire et un poste proportionnels à sa valeur. A sa sortie de l'école primaire, l'élève serait tenu de subir un examen sur les matières élémentaires et recevrait un *certificat d'études*.

Dans mon humble opinion, voilà les réformes qui s'imposent et que je soumets à tant d'éminents personnages qui honorent cette séance.

La démonstration de ce jour ajoute une